

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 13 septembre 2021
N° de dossier.: 115805.00222/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI
AQCIÉ - DEMANDE DE RÉVOCATION ET DE RÉVISION DE LA DÉCISION
D-2021-023
Dossier : R-4153-2021**

Chère consœur,

Conformément au guide de paiement de frais des intervenants, la FCEI demande le remboursement de ses frais tels que déposés au dossier mentionné en rubrique.

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI;
- la facture 1630172 de Fasken Martineau DuMoulin; et
- la facture # 001194 d'Antoine Gosselin consultant inc.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/ld

p. j.

